

# LE CONDITIONNEL

## a) Le conditionnel présent

Il est formé du radical du futur et des terminaisons de l'imparfait.

BATTRE	FAIRE	ÊTRE	AVOIR
Je battrais	Je ferais	Je serais	J'aurais
Tu battrais	Tu ferais	Tu serais	Tu aurais
Il battrait	Il ferait	Il serait	Elle aurait
Nous battrions	Nous ferions	Nous serions	Nous aurions
Vous battriez	Vous feriez	Vous seriez	Vous auriez
Ils battraient	Ils feraient	Ils seraient	Elles auraient

Attention : à la première personne du singulier, le futur de l'indicatif (-ai) et le conditionnel présent (-ais) ne se distinguent pas à l'oreille. C'est le sens qui doit vous guider. Un truc : mettez le verbe à la deuxième personne du singulier dans la phrase pour les distinguer (tu chanterais ≠ tu chanteras).

## b) Le conditionnel passé première forme

Il est formé de l'auxiliaire être au avoir conjugué au conditionnel présent, suivi du participe passé du verbe conjugué.

BATTRE	AVOIR	VENIR
J'aurais battu	J'aurais eu	Je serais venu(e)
Tu aurais battu	Tu aurais eu	Tu serais venu(e)
Elle aurait battu	Il aurait eu	Elle serait venue
Vous auriez battu	Nous aurions eu	Nous serions venu(e)s
Nous aurions battu	Vous auriez eu	Vous seriez venu(e)s
Ils auraient battu	Ils auraient eu	Ils seraient venus

## c) Le conditionnel passé deuxième forme

Il est formé de l'auxiliaire être ou avoir conjugué au subjonctif imparfait, suivi du participe passé du verbe conjugué.

BATTRE	VENIR	SAVOIR
J'eusse battu	Je fusse venu(e)	J'eusse su
Tu eusses battu	Tu fusses venu(e)	Tu eusses su
Il eût battu	Elle fût venue	Il eût su
Nous eussions battu	Nous fussions venu(e)s	Nous eussions su
Vous eussiez battu	Vous fussiez venu(e)s	Vous eussiez su
Ils eussent battu	Ils fussent venus	Ils eussent su